28 MAI 2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISIONS FINALES

BOD/NO/2026/05-01– <u>Allocation d'un financement pour la transformation du système en faveur du Bangladesh :</u>

Le Conseil d'administration :

1. Prend note de l'évaluation par le Secrétariat du financement pour la transformation du système figurant à l'annexe 4 du document BOD/NO/2026/05 DOC 01, et de la requête de financement de programme reproduite à l'annexe 5 ;
2. Approuve l'allocation d'un financement pour la transformation du système à prélever sur les fonds fiduciaires du GPE, à l'appui du Programme pour la transformation du système éducatif au Bangladesh, tel que décrit dans la requête soumise et résumé au tableau 1, sous réserve de :
 a) la disponibilité des fonds ; et
 b) la décision du Conseil énoncée dans le document BOD/2012/11-04 relatif à l'engagement de fonds fiduciaires au titre de financements versés par tranches annuelles ; et
 c) l'atteinte des déclencheurs de l'allocation complémentaire pour permettre le décaissement des 14,655 millions de dollars.

Tableau 1 Résumé de la requête et allocation recommandée par le Secrétariat (US$)

Tous les montants sont libellés en USD		
a.	Allocation du financement pour la transformation du système[1]	48 850 000
b.	Allocation demandée (100 %)	48 850 000
c.	**Allocation recommandée par le Secrétariat**	**48 850 000**
d.	Allocation du financement pour la transformation du système subordonnée à l'atteinte des	14 655 000

[1] Allocation révisée approuvée par le Conseil en juin 2025 (BOD/2025/06-02). L'allocation initiale s'élevait à 117,59 millions d'USD.

	déclencheurs – 30 % du financement total[2]	
e.	Financement basé sur les résultats	Non
f.	Agent partenaire	UNICEF et UNESCO UNICEF US$ 38,862,658 UNESCO US$ 9,987,342
g.	Commission de l'agent partenaire - % Montant	UNICEF 7 %, ou 2 720 386,06 UNESCO 7 % ou 699 113,94
h.	Durée	4 ans
1.	Date de démarrage prévue	1er juillet 2026
j.	Date de clôture	30 juin 2030
k.	Provenance des fonds	Fonds du GPE

BOD/NO/2026/05-02– <u>Allocation d'un financement au titre du fonds à effet multiplicateur en faveur du Bangladesh :</u>

Le Conseil d'administration :

1. Prend note de l'évaluation par le Secrétariat du financement au titre du fonds à effet multiplicateur figurant à l'annexe 4 du document BOD/NO/2026/05 DOC 02, et de la requête de financement de programme reproduite à l'annexe 5
2. Approuve l'allocation d'un financement au titre du fonds à effet multiplicateur du GPE pour le programme du Bangladesh intitulé « Soutien à la transformation numérique et aux approches d'apprentissage mixte dans l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire », tel que décrit dans la requête soumise et résumé dans le tableau 1, sous réserve de :
 a. la disponibilité des fonds ; et
 b. la décision du Conseil énoncée dans le document BOD/2012/11-04 relatif à l'engagement de fonds fiduciaires au titre de financements versés par tranches annuelles.

Tableau 1 Résumé de la requête et allocation recommandée par le Secrétariat

Tous les montants sont libellés en USD		
a.	Allocations du financement au titre du fonds à effet multiplicateur	50 000 000
b.	Allocation demandée (100 %)	50 000 000

[2] Le montant des déclencheurs de financement complémentaire a été réduit au prorata, conformément à la révision de l'allocation décidée par le Conseil d'administration en juin 2025 (BOD/2025/06-02). Le montant précédent s'élevait à 23,518 millions d'USD, soit 11,76 millions d'USD par déclencheur.

c.	**Allocation recommandée par le Secrétariat**	**50 000 000**
d.	Financement basé sur les résultats	Yes
e.	Agent partenaire	Banque asiatique de développement
f.	Commission de l'agent partenaire - % Montant	 5 % 2 500 000
g.	Durée	4 ans
h.	Date de démarrage prévue	1er janvier 2027
i.	Date de clôture	31 décembre 2030
j.	Provenance des fonds	Fonds du GPE
k.	Sources de cofinancement	Prêt concessionnel de la Banque asiatique de développement d'un montant de 300 000 000 .